

Mises en chantier d'habitations RMR de Trois-Rivières



* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations mai 2016

RMR ¹ de Trois-Rivières	avril 2016	mai 2016
<i>Tendance</i> ²	444	464
<i>DDA</i>	484	732
	mai 2015	mai 2016
Données réelles		
mai - maisons individuelles	27	21
mai - logements collectifs	27	48
mai - tous les logements	54	69
janvier à mai - maisons individuelles	57	63
janvier à mai - logements collectifs	89	106
janvier à mai - tous les logements	146	169

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

² La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé mai 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Trois-Rivières	27	21	10	4	5	0	12	44	54	69

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Trois-Rivières	57	63	26	16	11	22	52	68	146	169

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).

Données détaillées disponibles sur demande